Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 1

# ENSEMBLE

N° 105 décembre 2022

UFR filoc CGT

Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt

# Sommaire


2 Inspection des finances

3. Édito
*D. Muller*

4-6 Feuille de route pour 12e Congrès
*D. Muller*

7 On leur vend des armes
*La CGT*

8-11 Rapport d'activité Ufr-Filpac
*J.-P. Ghiotto*

11 C. Guillaumie

12-15 Rapport trésorier
*L. Duquenne*

16-20 C-R réunion CN UFR
*S.Audonnet*

20 Burguière
*J.-P. Ghiotto*

21 Patrimoine et richesses en France

22-23 Travailleurs locaux et immigrés

24 Vœux Filpac



Rédaction et administration
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Directeur de la Publication
Daniel Muller
Responsable rédaction et fabrication
Michel Burguière
Comité de rédaction
Serge Audonnet, Michel Burguiere, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseaume, Daniel Muller, José Nuevo.Yann Volant
Couverture : Jean Jousseaume

Imprimerie Rivet
24 Rue Claude Henri Gorceix, 87280 Limoges
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt


C'est un rapport de l'Inspection générale des finances de novembre 2022 qui l'écrit ! Les 16 produits alimentaires ayant le plus augmenté se situent entre + 60 % (l'huile) et + 12,2 % (le riz). Entre les deux, pâtes, légumes frais, poisson, volaille, œuf… des produits indispensables pour se nourrir au quotidien.

**De plus en plus de Français vivent avec la faim**

Ce constat a des conséquences dramatiques : en France, selon l'Insee, 2 à 4 millions de personnes font appel aux banques alimentaires ; d'après le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, 7 millions sont en situation de précarité alimentaire, soit une augmentation de 15 à 20 % des files d'aide alimentaire en 2020 par rapport à 2019.

**Ces chiffres sont largement sous-estimés**

En 2015, le Crédoc estimait à 32 % la part de la population en situation d'insécurité alimentaire qualitative ou quantitative.

Les personnes en précarité alimentaire ne sont plus en mesure de s'assurer des repas tous les jours. Elles souffrent d'un déficit quantitatif et qualitatif.

« L'inflation des produits alimentaires ne s'explique pas uniquement par l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie », s'indigne ***Jocelyne Hacquemand,*** Secrétaire de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT.

**Les industriels refusent de diminuer leurs marges**

Pour préserver leurs marges, les industriels utilisent une technique parfaitement légale décrite par l'association Foodwatch : *la shrinkflation*, ou le fait de diminuer la taille ou la quantité de produits à l'intérieur d'un emballage sans en faire état.

Cette année, ils ont peaufiné la méthode en diminuant la taille des produits tout en augmentant les prix.

Ainsi le panier composé de six produits épinglés par Foodwatch a vu son poids diminuer de 12 % mais son prix au kilo ou au litre augmenter de 25 % !

D'autre part, les grands groupes ont imposé des augmentations de prix autour de 10 % à la distribution, et annoncent la même stratégie pour 2023.

Comme toujours, ce sont les travailleurs pauvres qui sont en première ligne et les personnes les plus précaires.

« Cette généralisation de la notion de précarité, utilisée dans d'autres domaines comme le logement et l'énergie cache un phénomène de paupérisation qui s'étend de plus en plus», analyse Jocelyne Hacquemand.

Le nombre de Français sous le seuil de pauvreté en 2022 est estimé à près de 12 millions, soit 18,46 % (contre 9 millions estimés en 2019 par l'INSEE).

Face à cette situation, l'État propose des mesures de charité, comme les chèques alimentaires, la sécurité sociale de l'alimentation ou bien en encourageant les primes, et exonère ainsi le patronat de ses obligations d'augmenter les salaires.

C'est par l'augmentation des salaires et donc des cotisations sociales que les travailleurs pourront vivre dignement de leur salaire.

**Il est urgent d'augmenter le Smic à 2000 euros brut, pour permettre à toutes et à tous de vivre dans la dignité grâce à leur travail.**

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 3

Daniel MULLER
Secrétaire de l'UFR

# Et nous voilà déjà en 2023

**2022** *a été intense avec, entre autres, les nombreuses mobilisations sociales, les élections présidentielles et législatives avec la percée de l'extrême-droite, le retour de la guerre en Europe suite à l'invasion d'une partie de l'Ukraine par la Russie, la répression d'un autre âge en Iran, l'inflation, la perte de pouvoir d'achat une réalité vécue durement entre autres par les retraités alors que les dividendes versés aux actionnaires se comptent en milliards, la « réforme » de l'assurance chômage sous prétexte que des chômeurs profitent à l'insu de leur plein gré de leurs droits aux allocations chômage ?*

*La mise en lumière, par la parution du livre "Les fossoyeurs" sur la réalité du traitement que certains Ehpad réservent à leurs résidents, n'est-ce pas la preuve que c'est tout un système qu'il faut revoir ?*

*Et pour couronner le tout en cette fin 2022, le retour des « sachants », ceux qui gagnent des milliers d'euros par mois, qui viennent nous expliquer, sur quel bouton appuyer ou comment s'habiller pour faire des économies d'énergie. Les faits, toujours les faits, jamais les causes.*

*Maigres consolations, la baguette (française), de pain a été inscrite au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité de l'Unesco et en football nous avons battu les Anglais en quart de finale de la Coupe du monde.*

***Que nous réservera 2023 ?***

*Déjà, pour la CGT c'est l'année du Congrès avec tout ce que cela engendrera après le rapport d'activité et le débat sur celui de l'orientation, puis le vote d'un ou d'une secrétaire général(e).*

*Il y aura également, en mai, le congrès de l'UFR et en novembre celui de l'UCR.*

*Ces échéances concernent, certes, les syndiqués, mais, espérons, qu'à l'issue des débats, des perspectives de luttes pour le maintien de nos acquis, pour un pouvoir d'achat digne de ce nom, pour une prise de conscience sur la nécessité d'un service public de qualité au plus près de la population, une politique économique et de santé digne du XXIe siècle, serviront de fil rouge pour une mobilisation de masse.*

*Créer les conditions pour l'unité d'action avec les actifs n'est pas une vue de l'esprit car le besoin réciproque de lien social est un enjeu fondamental.*

*La pérennisation de notre système de santé qui est plus que menacé par l'exonération des cotisations patronales si ce n'est par la défiscalisation d'une partie des revenus est une priorité. Faire croire que la défiscalisation est un gain de pouvoir d'achat relève de l'enfumage car ce manque de recettes devra tôt ou tard être compensé par l'adhésion à des assurances privées qui sont à l'affût.*

*2023 va sûrement être marqué, entre autres, par la bataille qui s'annonce sur la réforme des retraites.*

*Qu'est-ce qui a changé depuis la réforme Balladur (1993), la réforme Fillon (2003), la durée de cotisation à 40 ans pour les régimes spéciaux (2007), la réforme Woerth (2010) et celle de Touraine (2014) ?*
***Rien. Au contraire, l'espérance de vie stagne, le chômage progresse.***

*Un sujet de débat pour nos différents congrès : Ne faudrait-il pas plutôt tracer des perspectives sociétales dans lesquelles l'homme sera au centre des besoins en transformant la société et son ordre économique ?*

*Pour terminer je voudrais remercier notre Mac Gyver, notre Géo trouve-tout qui solutionne, depuis des décennies, les nombreux problèmes qu'il a rencontré lors de la confection de notre journal Ensemble. Que ce soit la pêche aux articles, les problèmes techniques, de pagination, voire de parution. Merci pour tout Michel.*
*Je vous souhaite également, mes camarades, santé, bonheur, joie, succès dans nos luttes.*

***Bref, une excellente année 2023.***

# PROPOSITION FEUILLE DE ROUTE POU

Par Dany

*« Écouter, proposer, agir » « La mémoire n'est pas le retour du passé »*

Boris Cyrulnik*

## PRÉAMBULE

Nous sommes plus de 16 millions de retraités aujourd'hui, soit près d'un tiers de la population.

Nous évoluons dans une société en crise. Elle est économique, sociale et sanitaire, un terreau sur lequel progressent les intégrismes religieux, le racisme, le communautarisme, les extrêmes, et, en corollaire, la privation de libertés.

Après avoir quitté le monde du travail nous voulons couler une retraite heureuse en prenant le temps et en profitant de ce que nous avons conquis et acquis tout au long de notre vie. Cela est légitime.

Pour un retraité, qu'il soit syndiqué ou non, une grande partie du ruban de la vie est déjà déroulée et il arrive, entre autres au retraité militant, de se retourner, pour faire le point sur ce qui a été bien, ce qui l'a été moins, analyser, accepter l'échec, se nourrir des erreurs du passé pour que le présent nous prépare un avenir moins compliqué.

Il nous faut réfléchir à ce qui a changé. Dépasser l'ancien pour aller vers le nouveau, entre autres la maîtrise de la numérisation et de l'ensemble des moyens de communication d'aujourd'hui.

Mais également mesurer l'évolution du syndicalisme, l'évolution du regard sur la société d'aujourd'hui des futurs retraités.

Ce qui n'a pas changé est la recherche du profit maximum sur la plus courte période de temps, qu'importe le coût social, humain, environnemental.

Ce qui n'a pas changé c'est que nous devons être en capacité de nous élever contre les mauvais coups d'un gouvernement, quel qu'il soit, de nous protéger et de conquérir de nouveaux droits.
Seule une CGT puissante, intégrant dans ses orientations la vraie place de l'UCR et des UFR est en mesure de relever un tel défi.

Derrière chaque acte il y a une raison si ce n'est une cause.

Notre congrès se doit d'intégrer ces réalités dans le débat pour compléter la feuille de route de notre UFR pour les trois années à venir.

## LA PLACE DES RETRAITÉS DANS LA SOCIETE

Pour mémoire, un retraité vit (ou devrait pouvoir en vivre) du fruit de son travail réalisé lorsqu'il était en activité

Il a été exploité par le patronat et certains retraités se sont battus et se battent encore pour une société plus juste.

Aujourd'hui il y a plusieurs générations de retraités ce qui sous-entend des vécus différents, des pratiques syndicales différentes, des formes de luttes différentes et ce en fonction des époques et périodes économiques et sociales qu'ils ont traversées.

Il y a des retraités qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, s'occupent de leurs parents, de leurs enfants, de leurs petits-enfants.

Des retraités qui ont vécu les trente glorieuses mais également qui ont subi la brutalité et le rythme infernal des restructurations qui ont si souvent divisé le salariat.

Aujourd'hui comme hier, nous évoluons dans un système économique libéral et capitaliste, dans lequel la course au profit est la priorité.

Nous, les retraités, en subissons également les conséquences.

Nous, ces prétendus privilégiés, avons perdu énormément en pouvoir d'achat sans parler de la disparition des services publics de proximité et des services de santé qui se dégradent de jour en jour.

Ces privilégiés, faut-il le rappeler, participent au développement associatif, culturel, économique à la vie sociétale et politique.
2 chiffres à l'appui :

- 69 % des maires sont des retraités ;
- 50 % des dirigeants du monde associatif sont des retraités.

Un retraité ce n'est pas un coût, c'est une richesse, un vivier économique. CE n'est pas un problème sanitaire : le vieillissement c'est la vie.

*Sciemment appauvris ?*
*Volontairement sacrifiés ?*

Les retraités ne sont pas en dehors du système économique et politique et il est bon et nécessaire de rappeler, aussi bien aux actifs qu'aux retraités, que rien n'est apolitique.

## NOS BESOINS, NOS REVENDICATIONS, SERVICES PUBLICS ET LE NUMERIQUE

Nos besoins sont multiples. Nous devons nous emparer des grands thèmes que sont le pouvoir d'achat, le niveau de nos pensions, le maintien de services publics dignes de ce nom, l'accès à la culture, l'accès au numérique et sa maîtrise, l'environnement.

**Pouvoir d'achat**
En premier lieu rattraper les pertes de pouvoir d'achat de nos pensions accumulées pendant des années alors que les moyens financiers existent et que les dividendes flambent.

Arriver à un pouvoir d'achat digne de ce nom ne peut passer que par une réforme du calcul des retraites, à l'indexation des pensions sur les salaires et l'inflation et le rétablissement de la

# OUR LE XII^e CONGRÉS DE L'UFR 2023

Dany MULLER

demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, veuves et veufs.

Nous nous sommes ouvert des droits en cotisant tout au long de notre vie de salarié dans une réalité de solidarité intergénérationnelle sur la base d'un contrat social.

La pension de réversion doit être maintenue et développée.

La revalorisation des pensions et des retraites complémentaires est une urgence. Les ressources financières existent pour satisfaire cette revendication et améliorer la situation des retraités.

*Il faut se battre pour la mise en place d'un bulletin de pension accessible et simplifié*

L'accès au contenu et au calcul de sa pension est un vrai casse-tête pour une retraitée avec comme seul recours… internet.

C'est notre camarade, Guy Delmas qui a permis de matérialiser et simplifier cette exigence qui est devenue confédérale.

L'UFR a porté en premier cette revendication et ses militants se sont adressés par une motion aux élus de la nation. À l'heure actuelle aucune réponse si ce n'est, pour certains, un accusé de réception.

**Culture, loisirs, vacances**

Les retraités disposent de temps et devraient pouvoir avoir accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Ces revendications sont portées par l'UCR au travers d'associations propres comme Ancav, LSR (loisirs solidarité des retraités). Les UD et UL sont des lieux de renseignements et d'adhésions.

**Services publics**

Dans un premier temps il faut se battre pour les maintenir (et souvent les réintroduire) et les développer sur la base de l'égalité d'accès, la continuité, l'adaptabilité pour un développement durable. Cela passe par une démarche revendicative en territoire car la disparition des services de proximité est engagée.

Les services publics de proximité sont soumis à des contraintes financières de rentabilité incompatibles avec leurs missions. Leur démantèlement ou suppression justifié par ces notions de rentabilité est inacceptable alors qu'ils ont une utilité avérée pour la population. L'UFR Filpac CGT avec son Union confédérale des retraités CGT dénoncent la mise en place des Maisons de services au public qui sert de justification à la suppression des véritables services publics.

Notre système de santé, un bien précieux, est attaqué de toutes parts en raison de la logique financière et lucrative qui sévit. La pandémie du Covid a été révélatrice de cette politique néfaste. Les hôpitaux et les établissements de soins doivent revenir à leur mission fondamentale. Les moyens financiers existent mais qu'en est-il de la volonté politique qui depuis des années favorise privatisations et fermetures de lits dans les hôpitaux publics ?

Combattre et expliquer les conséquences désastreuses sur la Sécurité sociale de la défiscalisation d'une partie des salaires, primes et heures supplémentaires et les innombrables exonérations de cotisations sociales faites au patronat qui ruinent la Sécu doit être une de nos priorités.

C'est au travers d'un véritable service public de santé financé par les cotisations sociales que le droit d'accès à la santé pour tous sera assuré.

L'espérance de vie continuant à progresser, même si elle a tendance à stagner face à la pauvreté, doit nous rendre attentif au risque d'augmentation de la perte d'autonomie. Cela demande des choix de société forts, une Sécurité sociale intégrale et ce tout au long de la vie, des moyens supplémentaires pour notre système de santé, l'instauration d'un grand service public permettant un vieillissement digne de la population.

Il nous faut tirer les leçons du scandale des Ehpad et forcer nos élus politiques et autres ARS et Inspection générale des affaires sociales à agir pour mettre un terme à cette spéculation financière.

**Le numérique**

S'approprier les outils du numérique. Encore faudrait-il que les retraités aient les moyens et le matériel pour se familiariser avec l'utilisation des services en ligne.

Tout dépend des objectifs. Loin de rejeter la mise en place du numérique il faut nous poser la question : *dans quel but et pour quoi faire ?*

Le service numérique peut favoriser les formalités administratives encore faudrait-il que les services en ligne le permettent et avoir un interlocuteur.

Tenant compte de l'objectif de recherche systématique d'économies que souhaite le gouvernement actuel, le développement du numérique est mis en place pour accompagner l'austérité. C'est l'ouverture au risque de perdre des droits et à la marginalisation d'une grande partie de retraités. L'offre au dépend des besoins.

## SPÉCIFICITÉ DU SYNDICALISME RETRAITÉ EN GÉNERAL ET DE L'UFR AU SEIN DE LA FILPAC

Comme on peut le constater au travers de cette feuille de route, les retraités, malgré leurs spécificités, ne sont pas en dehors de la société et de la vie économique. Ils en sont une partie incontournable. Mais quelle place peuvent occuper les retraités sur le terrain revendicatif ? Aux congressistes de répondre.

De nombreux dirigeants des syndicats d'actifs préfèrent gommer la spécificité des retraités et les noyer dans une structure d'actifs. Pour nous, c'est une grave erreur. Être reconnus pour ce que nous sommes relève du minimum syndical.

*Devons-nous uniquement servir de cache-misère syndical ?*

Et puis, combien de retraités dirigent des syndicats, des UL et autres instances ? Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

L'UFR, 20 % des effectifs de la Filpac, est partie prenante des orientations et actions fédérales et confédérales. Nos militants siègent ➡

aussi bien au bureau fédéral qu'au CEN et que dans les instances de l'Union confédérale des retraités. Force est de reconnaître qu'au cours de ces dernières années, les interventions et propositions que nous émettons sont écoutées.

Lors du dernier congrès de la Filpac, qui était « sportif » les premiers jours, après le départ des camarades du SGLCE et des rotos parisiens le calme est revenu et les échanges ont été fraternels et fructueux. *Pour autant l'avenir est-il plus radieux ?* Faisons confiance à la nouvelle direction fédérale et à son secrétaire général **Carlos Tunon** pour faire en sorte de surmonter les différends et les désaccords car l'unité de l'organisation est plus que nécessaire.

Face à l'évolution du salariat notre expérience en tant qu'anciens doit enrichir les nouvelles formes de syndicalisation.

*Actifs et retraités ont bon nombre de revendications communes. Soyons unis et complémentaires.*

## PLAN DE TRAVAIL DE NOTRE UFR

Si le plan de fonctionnement administratif, l'organisation et la fréquence des réunions en présentiel ou en visioconférence sera du ressort du Conseil national et du bureau qui seront élus, les grandes lignes de nos revendications se doivent d'être mises en place lors de ce XII^e^ congrès.

Assurer notre présence dans les territoires au travers des Unions syndicales de retraités, les unions locales, les unions départementales qui sont autant de lieux de renseignements, d'actions revendicatives, d'adhésions.

Pour mémoire, nos forces syndicales ont surtout été implantées dans les grandes entreprises. Les sections syndicales de retraité-es se sont principalement constituées sur cette base. Or, avec la désindustrialisation de ces dernières années, les sections syndicales de retraités se meurent.

**Question :** quel avenir pour les structures syndicales de retraités de la CGT et de notre UFR en particulier ? Militer dans une seule structure et au plus près des lieux d'habitation ? Dans une section multi-pro ? Le débat est ouvert.

**Quelques pistes revendicatives générales**

Il y a bien évidemment celles de la CGT et de l'UCR pour une société plus juste, l'augmentation et l'indexation de nos pensions, le maintien et l'amélioration de notre système de santé, un service public de proximité et de qualité, une pension de retraite qui permette de vivre dignement, le respect de l'environnement, participer aux appels confédéraux si possible dans l'unité d'action syndicale.

**Quelques pistes de travail pour notre UFR**

En premier revoir notre politique de continuité (passage) syndicale même si, avant tout, elle relève des actifs. Pour cela nous devons (re)tisser des liens avec les sections syndicales des actifs, leur apporter notre expérience, pour une explication sur l'utilité du syndicalisme retraité.

Nous pouvons nous appuyer sur la plaquette de service que nous avons confectionnée, un outil d'aide et au service des futurs pré-retraités et retraités.

Renforcer notre UFR et par la même la Filpac est gage d'une continuité (passage) syndicale efficace durable.

Être partie prenante des orientations et actions fédérales et participer aux travaux des instances fédérales (bureau, CEN, syndicats locaux et régionaux) pour un syndicalisme de conquêtes sociales.

Être partie prenante des instances de l'UCR dans lesquelles siègent des camarades de l'UFR.

Écouter et aider si besoin est nos camarades qui siègent dans les structures de la CGT : UD, UL, USR et autres organismes sociaux.

Travailler sur un état des lieux, savoir où sont nos syndiqués, remettre à jour nos listings pour plus d'efficacité.

Réfléchir et agir pour le rajeunissement de la direction de notre UFR et le féminiser.

Programmer des rencontres régulières avec nos sections syndicales en région.

Mettre en place des modules de formation permettant de maîtriser le numérique.

Mettre en place un espace international en complémentarité de celui de l'UCR.

Revoir notre politique de communication en s'appuyant et améliorant l'existant face à la pensée unique. *Informer, expliquer, débattre, agir.* Pour cela *Ensemble* le journal de notre UFR, *Vie Nouvelle*, *l'Impac*, les réseaux sociaux sont des outils qu'il nous faut développer.

***« Quand les hommes ne peuvent changer les choses ils changent les mots »,* voilà ce qu'avait dit Jean Jaurès.**

Faisons vivre une UFR utile, revendicative, d'action, fraternelle, solidaire, dans laquelle la convivialité a toute sa place. Ce sont pour nous des mots qui peuvent changer les choses. ■

**Dany MULLER**

* *Boris Cyrulnik, né à Bordeaux, est un auteur de livres grand public traitant de psychologie et de récits de vie, ainsi qu'une personnalité médiatique française.*

L'amitié est basée sur deux choses : le respect et la confiance. Ces deux facteurs doivent obligatoirement s'y trouver. Et ça doit être réciproque. On peut avoir du respect pour quelqu'un, mais si on n'a pas la confiance, l'amitié s'effrite.

Stieg Larsson* (1954-2004)
Millénium, Tome 1 : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes

*Journaliste, éditeur, écrivain, scénariste Suédois.

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 7

# ON LEUR VEND DES ARMES...

## ET LE PIRE C'EST QU'ILS S'EN SERVENT !

### Les armes ne sont pas une marchandise

Dans la métallurgie, la question de la production et de la commercialisation des armes nous percute puisque des milliers d'emplois sont directement liés à cette activité industrielle. Mais peut-on se satisfaire de la vente d'armement sous prétexte qu'il génère du travail ? L'emploi doit-il dépasser tout autre considération comme celle de la paix ou le progrès social ?

**Y a-t-il des critères acceptables pour les ventes d'armes ?**

**Pour la CGT, les armes doivent-elles être considérées comme une marchandise ?**

Néanmoins, la défense et la sécurité du pays sont des conditions indissociables pour répondre aux revendications et aller vers le progrès et la démocratie. C'est pourquoi la conception, la production des armes doivent être sous la tutelle intégrale de la Nation et de ses représentants

### Les repères CGT pour un monde de paix

Ces repères pour un monde de paix sont nos combats pour la justice sociale, la fraternité et la solidarité entre les peuples.

Ce sont eux qui feront reculer les guerres, le terrorisme, l'obscurantisme, le racisme... Dans ce combat, nous sommes porteurs de revendications pour le droit à la paix. Ainsi, la CGT appelle à « agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous les types d'armes et en premier lieu au désarmement nucléaire (y compris unilatéral).

**Cela dans une démarche volontariste de reconquête des missions de l'État favorisant le désarmement et la diversification des activités et savoir-faire vers le civil.** La CGT exige également la dissolution de l'Otan et dans un premier temps le retrait immédiat de France de ce bras armé de l'idéologie ultralibérale. Il s'agit aussi de s'opposer à toute privatisation de la guerre au travers des sociétés militaires privées. Une réforme profonde de l'ONU est également nécessaire, en particulier du Conseil de sécurité qui doit s'élargir à l'Afrique, l'Asie et à l'Amérique du Sud.

Enfin, dans ses repères, la CGT revendique la maîtrise des industries d'armement au travers d'un pôle public national de défense et d'une politique de défense commune en Europe fondée sur l'indépendance et la coopération des États membres.

# Rapport d'activité de l'UFR FILPAC-CGT 2019 à 2023

Par Jean Pierre GHIOTTO

## Année 2019

Notre dernier congrès s'est tenu en septembre 2019, une année qui s'est terminée alors que les partisans du Brexit l'emportaient en Angleterre et que le coronavirus pointait son nez en Chine, à Wuhan..

En France, plusieurs organisations syndicales appelaient à une grève reconductible et à une manifestation interprofessionnelle et intergénérationnelle le 5 décembre afin de protester contre le projet de réforme des retraites proposé par le gouvernement.

## Année 2020

La SNCF et la RATP entament leur trente-septième jour de grève.
Manifestation défilé de 800000 personnes.
**Le 11 mars**, l'OMS qualifiait l'épidémie de Covid 19 de pandémie.
En France, on a cherché des masques médicaux qui n'existaient pas et on a gagné du temps en déclarant qu'ils n'avaient pas vraiment d'utilité.
C'était du n'importe quoi et chacune et chacun dans les allées du pouvoir y sont allé de leur boniment pour justifier l'injustifiable.
Une gestion par l'État pitoyable et condamnable.

Et puis tout s'est arrêté, les écoles, les bars et les restaurants ont fermé.

Création d'un conseil scientifique qui va supplanter l'expression parlementaire et décider avec le Président des conduites à tenir dans la gestion de cette pandémie.
Le premier tour des élections municipales est maintenu et ajoute sa part dans la propagation massive du coronavirus.
Le premier tour des élections municipales est maintenu et ajoute sa part dans la propagation massive du coronavirus.
Prévu le 22 mars 2020, le second tour est reporté en juin à cause de l'épidémie de Covid-19.
Toujours en mars, face à la forte opposition sociale et à la crise économique liée à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement abandonne sa réforme systémique des retraites.
***Mise en place des mesures de confinement pour 8 semaines***
C'est alors qu'apparaissent sur le devant de la scène tous les petits boulots, mal payés, dont personne ne veut et qui sont assurés pour la plupart par des travailleurs immigrés, travaux qui sont indispensables pour assurer à notre pays un niveau de salubrité et de santé publique suffisant.

Malgré les risques de contamination, ces travailleurs utilisent les transports en commun, lieux de propagation s'il en est, ils sont au premier rang, exposés aux dangers, tout comme les salariés des hôpitaux qui, outre des structures hospitalières défaillantes, des sous-effectifs notoires, doivent supporter une déferlante de patients atteints de troubles graves qu'il faut absolument secourir.

***Tous les soirs à 20 heures, les Français les applaudiront puis… les oublieront, l'État aussi.***
Les bourses de l'État ne se délient que pour abreuver généreusement les entreprises.

Le « quoi qu'il en coûte » est de mise et l'argent qu'on ne trouvait pas se met à circuler.
L'exécutif continuera pourtant d'imposer l'austérité dans l'administration.

Après le deuxième tour des élections municipales en France, Emmanuel Macron nomme Jean Castex premier ministre pour la deuxième moitié de son mandat présidentiel.

## Année 2021

Le Royaume-Uni devient un pays tiers de l'Union européenne, avec par exemple la fin de la libre circulation des marchandises et des biens. Il est confronté à un manque de main-d'œuvre, notamment dans le transport routier, générant des pénuries dans les supermarchés, les pubs ou la distribution de carburant.
Le monde entier se mobilise pour organiser la vaccination contre le virus Covid-19, vaccination porteuse d'espoir après une année 2020 dramatique. S'engage alors une controverse entre les favorables aux vaccinations et les contre.
Les laboratoires dont les vaccins ont reçu l'homologation des services internationaux de santé se gavent, se goinfrent de profits, que dis-je de superprofits !

En avril, la France franchit le seuil des 100000 décès liés au Covid-19 depuis le début de cet « événement historique ». Suite à cette augmentation inquiétante, un couvre-feu, de 18 heures à 6 heures, est instauré pour tous les départements de la France métropolitaine, pour une durée initiale d'au moins deux semaines. Assoupli en mars, il sera finalement levé le 20 juin.

Pour ajouter au marasme en Europe, les inondations de juillet 2021 affectent l'Europe de l'Ouest, plus particulièrement l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Il s'agit d'une des pires catastrophes naturelles.

Au mois d'août, le rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), confirme, non seulement que le changement climatique est bien là, mais que c'est l'homme qui en est responsable et que l'avenir de la planète est entre ses mains.
En août, retrait des troupes nord-américaines d'Afghanistan. Ce départ marque officiellement la fin de vingt ans de conflit et permet la victoire des talibans, qui contrôlent, désormais, l'intégralité du territoire et imposent un régime très dur, surtout vis-à-vis des femmes, qui perdent alors toute forme de liberté et de droits et se retrouvent totalement soumises à une vision archaïque et au pouvoir des hommes.
En septembre, dans la nuit du 15 au 16, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie annoncent leur union dans le cadre d'un pacte de défense baptisé Aukus. Les intérêts stratégiques nord-américains se déplacent dans la zone indo-pacifique.
Décembre, après seize années à la tête de l'Allemagne, Angela Merkel fait ses adieux et cède sa place au nouveau leader, Olaf Scholz.

## Année 2022

Le Pass vaccinal entre en vigueur le 24 janvier, il sera demandé à partir de 16 ans dans les restaurants, les bars, les lieux de loisirs et pour certains transports.

Février, Vladimir Poutine déclare la guerre à l'Ukraine, guerre qui vient se rajouter aux autres, celles dont on parle peu. Pas moins de **37 théâtres de guerre dans le monde qui mettent sur les routes des milliers de réfugiés dont personnes ne veut, alors que les Ukrainiens fuyant leur pays pour les mêmes raisons sont accueillis à bras ouverts. Les Palestiniens, quant à eux, continuent de subir le joug et les attaques des Israéliens dans l'indifférence internationale.**

Emmanuel Macron est mal réélu président de la République française. Trois semaines après sa réélection, il nomme Élisabeth Borne Première ministre.
Au plan économique, malgré tous les efforts des banques centrales pour la contenir, l'inflation se répand et enfle en France, en Europe, dans le monde.

Le capital prône l'austérité pour les peuples pour tenter d'y résister.

Dans de nombreux pays, les salariés renâclent et se mobilisent pour des améliorations salariales, ce que nous taisent les médias français.
À l'issue du premier tour des élections législatives françaises, le groupe des partis de la majorité présidentielle, ensemble, arrive au coude à coude avec la coalition de gauche, la Nupés, avec un peu plus de 25 % des voix.
Le 19 juin, à l'issue du second tour, les 577 députés de l'Assemblée nationale seront désignés, dont 89 pour le RN. La majorité dans l'hémicycle n'est plus l'apanage du parti présidentiel, mais l'extrême droite fait une entrée en force au Parlement.

La Cour suprême des États-Unis révoque le droit à l'avortement, obtenu en 1973. Les États américains peuvent à nouveau interdire l'IVG.

En Europe et en Californie, plusieurs centaines de milliers d'hectares de forêts sont la proie des incendies. En Gironde, plus de 20000 hectares de forêts de pins partent en fumée.
Méteo-France enregistre des records absolus de chaleur dans 64 communes de France. En Gironde, 1700 sapeurs-pompiers combattent sans relâche les incendies qui ravagent 17000 hectares de la plus grande forêt de résineux d'Europe, soit 10 hectares par pompier !

Mort de Mikhaïl Gorbatchev, dernier président de l'URSS.
Décès d'Élisabeth II, reine des quinze royaumes du Commonwealth, après 70 ans de règne

Après la Hongrie, la Suède, la Pologne… c'est au tour de l'Italie de mettre au pouvoir l'extrême droite alliée à la droite.

En octobre, réquisition des travailleurs en grève pour des augmentations de salaire dans les raffineries : le gouvernement fait le choix de la violence ! Attaque inadmissible au droit constitutionnel qu'est le droit de grève. La priorité, c'est de préserver les marges et la « compétitivité » par le maintien de la modération salariale.

Examen des PLF et PLFSS, Élisabeth Borne dégaine le 49-3 de la Constitution.
Macron revient sur une réforme des retraites qu'il déclare salvatrice alors qu'il n'y a pas péril, ce que corrobore un rapport du COR, il n'a pas supporté l'échec de sa première tentative et se lance dans une nouvelle bataille, sachant qu'il ne briguera pas un troisième mandat, Constitution oblige.

L'obligation statutaire imposant la diffusion avant congrès des différents rapports, orientation, financier et activité, nous arrêtons là notre présentation du contexte dans lequel nous avons tenté de développer notre activité depuis notre dernier congrès.
Il va sans dire que, pendant toute cette période, mener une activité syndicale pertinente n'a pas été sans quelques difficultés. Les uns et les autres se sont trouvés confrontés à des situations diverses, allant de l'anecdote au drame.
Un état de sidération a anesthésié une grande partie de la population et des camarades atteints par le virus ont plus ou moins souffert dans leur chair, certains en sont morts, d'autres ont vu leurs proches et leurs amis décliner sous les effets de cette pandémie et beaucoup se sont cloîtrés chez eux pour éviter le pire. Les transports en commun devenaient pour beaucoup des services à éviter, même pour honorer une réunion, quand celles-ci furent de nouveau rendues possibles après les mesures de déconfinement.
Tout comme pour les salariés qui se sont mis au télétravail, les pratiques syndicales se sont transformées et le recours aux visioconférences à permis malgré tout de conserver des liens et de mettre en œuvre une activité syndicale.
Le travail sur la continuité syndicale est toujours notre cheval de bataille et les états d'organisation que nous ➡

transmet notre Union confédérale des retraités CGT nous confirment qu'il faut se retrousser les manches pour s'assurer que des camarades syndiqués partant à la retraite restent bien syndiqués à la CGT.

Certes, la pandémie a fortement impacté la collecte des cotisations, l'isolement subi ou voulu par bon nombre de camarades a ralenti très sensiblement l'aboutissement des dossiers en cours, et les états d'organisation nous ont montré l'état de désorganisation qu'il nous a fallu et qu'il nous faut encore redresser.

Cogétise avait cessé de fonctionner

Notre organisation syndicale voit le nombre des ses adhérents s'amenuiser, chez les salariés comme chez les retraités, et, dans une société où le syndicat patronal est aux manettes, la nécessité de construire un rapport de forces favorable est l'un des moyens, pour ne pas dire l'unique, d'éviter le pillage de notre bien commun pour l'unique satisfaction d'une poignée d'actionnaires.

Nous avons essayé de convaincre, encore et encore, qu'il n'y a point de salut pour la classe ouvrière sans le soutien des syndicats, de notre syndicat, la CGT, en essayant de persuader les salariés, les retraités, que, dans notre société, ils n'ont jamais fait partie d'une autre classe que celle de la classe ouvrière et non de la bourgeoisie, l'autre classe, il n'y en a que deux, qui n'a de cesse de vouloir nous priver de nos droits conquis, et non offerts, considérant que le peu dont nous disposons est pour elle un manque à gagner qu'il lui faut récupérer.

*Tant que nous serons faibles, nous perdrons nos conquis et la malédiction de la division nous rendra toujours plus faibles*.

En dépit des conditions sanitaires, il nous a été possible de tenir 6 conseils nationaux, de réunir 21 bureaux, dont 7 en visioconférence, de participer à 4 comités généraux de l'UCR, d'organiser des comités de rédaction pour notre journal *Ensemble*, ainsi que d'honorer 6 rencontres UFR/UCR.
Participation au congrès de la Filpac où deux camarades ont été élus au comité exécutif : **Serge Audonnet** et **Jean Pierre Ghiotto**, **Jean Jousseaume** quant à lui est élu à la commission exécutive de l'Union confédérale des retraités de la CGT.
Filpac Tour et plan Prim : quand cela a été possible, participation avec la délégation fédérale pour rencontrer et plaider pour une continuation dans le syndicat auprès des futurs préretraités. À ce sujet, une réflexion est engagée avec notre fédération sur une structure syndicale qui pourrait accueillir nos camarades, dans le style de la commission des 50/60ans que nous avions créée avec le SGLCE.
Affaire à suivre.
La Surl, qui était une section syndicale du Comité intersyndical parisien, est devenue un syndicat multipro et pourrait accueillir des camarades, même d'autres professions. Aujourd'hui, on ne dit plus « la » Surl, mais on dit « le » Surl.

Le bureau de l'UFR a aussi travaillé sur le listing de notre journal *Ensemble* pour essayer de le tenir à jour et diminuer le nombre des retours postaux au siège de la fédération.
La communication avec nos adhérents a aussi fait l'objet de nos interrogations, comment faire au mieux pour que le lien entre les adhérents et leur UFR soit véritable. Notre journal *Ensemble* en est un des éléments, certes, mais on ne peut se contenter que de cela, comment améliorer, trouver des moyens nouveaux, modernes, pour maintenir le contact et gagner en efficacité dans la diffusion de nos idées, des idées de la CGT ?

Réflexion également au bureau sur ce que l'on peu appeller la politique des cadres, ou plus simplement rajeunir nos structures syndicales avec du sang nouveau. Beaucoup de nos bases syndicales en territoire souffrent d'un vieillissement des animateurs, des responsables, faute de bonnes volontés ou tout simplement de nouveaux adhérents. Cela nous a amenés à encore et encore essayer d'avoir une meilleure connaissance de nos bases, de nos sections, de leurs responsables, secrétaires et trésoriers. Le prochain Conseil national devra lui aussi s'y atteler.

Le numérique et la volonté de vouloir dématérialiser les documents administratifs, les difficultés pour obtenir des renseignements, faire les démarches, l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous par téléphone, toutes ces tracasseries ont également fait partie de notre activité.
L'UCR avait à cet égard organisé un colloque à Montreuil où, parmi les participants, il y avait l'adjoint du défenseur des droits, qui n'a pas manqué de souligner qu'il y avait effectivement une entorse au respect du droit, des droits des citoyens lorsqu'ils étaient privés des accès administratifs, médicaux, fiscaux et autres.

Avec la retenue des impôts à la source, plus de document pour savoir comment sont appliqués les taux de cotisations, les retenues, les CSG, CRDS, Cades et autres turpitudes fiscales. Notre camarade Guy DELMAS avait initié la bataille pour que soit délivré un bulletin de pension, bataille reprise par l'UCR CGT qui en fait une des ses revendications.

*Revendication que devra porter notre prochain Conseil. National*. ■ J.P. G.

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 11

*C'est avec une grande douleur que nous vous informons du décès soudain de notre camarade et ami Christian GUILLAUMIE.*

*Président de la Gutenberg Retraite, il fut le principal artisan de la construction du Groupe AUDIENS.*

*Christian, secrétaire de la section photogravure, était reconnu naturellement comme le secrétaire presse qui conduisait les délégations du SGLCE dans toutes les négociations de la Presse quotidienne nationale. Homme aux compétences aussi bien professionnelles que syndicales, travailleur, consciencieux et courageux, il était apprécié de tous.*

*Homme de convictions mais aussi de compromis, toujours dans l'intérêt des travailleurs, c'était un camarade loyal et généreux, n'hésitant pas à tendre la main aux autres. Profondément attaché à un syndicalisme d'unité, il admettait une certaine indépendance catégorielle mais refusait et combattait toute volonté hégémonique d'une section sur une autre.*

*Christian sut rester, tout au long de sa vie, fidèle à ses valeurs, un homme naturel, modeste, sans prétention personnelle et au service du bien commun.*

*Le Secrétariat Prépresse Photograveurs*

Christian Guillaumie, ouvrier photograveur, débuta sa vie active chez Royer en 1966 ; la même année, il adhéra à la CGT au Syndicat général du Livre parisien. Il embaucha chez Lagrue en 1968, avant de travailler à *France Soir* de 1969 à 1987 où il fut élu délégué du personnel de 1972 à 1974, puis délégué syndical de 1975 à 1987. Dans le même temps, il accéda au bureau des clicheurs en 1975, devenu celui des photograveurs en 1980, dont il devint le secrétaire de 1987 jusqu'à 2002. Membre du bureau du SGL, il assuma la responsabilité de secrétaire et, au Comité intersyndical du Livre parisien, celle de secrétaire du secteur presse de 1998 jusqu'à son départ en préretraite. Il siégea au bureau de la FILPAC de 1990 à 2002.
Il fut élu à la Commission exécutive de l'Union locale CGT du deuxième arrondissement de Paris de 1972 à 1978. Il assura deux mandats successifs comme administrateur de l'ARRCO, fut élu président de la Caisse Gutenberg en 1990 jusqu'à la fusion entre « Bellini, GRIS et Gutenberg ». Il devint vice-président du groupe AUDIENS résultant de ces fusions.
Il fut président de l'AFPPI (Association pour la formation permanente des personnels d'imprimerie) et de Médiagraf (école de formation professionnelle du SGLCE formée par la fusion de l'AFPPI et de l'AFIG) jusqu'au terme de ses responsabilités syndicales.
Christian fut membre du PCF de 1975 à 2000. Amoureux de la Corse où il séjourna régulièrement, il pratiquait la voile et la plongée ; passionné de musique, saxophoniste, il aimait la littérature et, fin cuisinier, la gastronomie. Retraité, il s'installa en Normandie avec son épouse Danièle.

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Lionel DU

Chers camarades,

Il est d'usage de remonter l'histoire de la comptabilité. C'est **en 1494**, qu'un certain **Luca PACIOLI**, moine franciscain italien ami de Léonard de VINCI, inventa la comptabilité.

Comme le temps passe, pour nous trois ans se sont écoulés depuis notre XIe congrès, et les problèmes sociaux et sociétaux de notre pays, comme un peu partout en Europe, sont de plus en plus cruciaux tant la dégradation frappe avec force toutes les couches du monde du travail. Le Capital s'enrichit de plus en plus augmentant sans cesse sa part, écrasant celle du travail.

Le gouvernement MACRON réélu poursuit cette volonté pour appliquer une politique très libérale, prenant ses ordres à Bruxelles. Il a amorcé un virage politique qui fait de lui un partisan de la droite libérale, et ce malgré les luttes des travailleurs de tous les secteurs économiques de notre pays. Les luttes du monde du travail sont, quant à elles, encore insuffisantes et trop partielles ; il ne faut jamais désespérer elles finiront par grandir, tout n'est qu'une question de temps.

Tout cela n'apporte rien actuellement aux citoyens du monde du travail, ni aux retraités, si ce n'est la réduction des droits sociaux conquis par des luttes de nos pères. Le panier se remplit chaque jour qui passe pour les uns, tandis qu'il se vide pour la majorité des autres.

Cette volonté de destruction par ce gouvernement avec ses serviteurs de droite et du Medef va s'intensifier : ils attaquent à présent le salaire socialisé et les retraites, transformant les cotisations sociales des entreprises en impôt pour les salariés.

Bientôt si cette politique se poursuit ils vont attaquer les cotisations des branches de la Sécurité sociale, après celle de la retraite actuellement en cours. Concernant la Sécurité sociale, ils cherchent à transformer les retenues sociales par des diminutions de toutes sortes, et progressivement toutes les cotisations sociales vont disparaître, au profit des groupes assurantiels qui attendent depuis de nombreuses années. Cette politique doit satisfaire le patronat qui va pouvoir augmenter ses profits. Ainsi, les cotisations sociales seront détruites, elles seront reportées pour partie sur les salariés, qui paieront l'impôt sur ces intégrations.

Cette volonté politique actuelle envahit progressivement toute l'Europe, ce qui a pour conséquence un renforcement de l'extrême droite dans certains pays, où des alliances politiques contre nature se font jour.

Elle aura des conséquences graves sur l'avenir des futures générations dans le rapport du travail face au capital. Celui-ci est devenu beaucoup plus puissant, face à la faiblesse politique des citoyens qui pensent que seuls, ils pourront s'en sortir.

La politique très capitaliste des multinationales se répand à travers le monde à grande vitesse, il suffit de regarder chaque jour ce qui se passe dans la finance pour constater que les plus gros font leur marché, ils achètent, ils vendent, ils absorbent, ils déstructurent. Cela dure depuis plus de quinze ans, au début la fabrication de la crise. Avec au passage des licenciements massifs dans certains pans de notre économie.

Tout cela avec la fausse monnaie, les billets des Q.E. (Quantitative Easing. Terme anglais qui signifie « assouplissement quantitatif ») confectionnés par les Banques centrales. Que ce soit la FED. la BCE. La Banque du Japon, la City avec la complaisance du FMI bien entendu. Ce qui a pour effet d'augmenter les dettes des États, pour qu'ensuite ils demandent aux citoyens de les rembourser.

Les développements technologiques du tout numérique, transforment peu à peu les salariés en auto-entrepreneurs transformant ainsi le monde salarié dans ses rapports de classe avec l'exploitation, amenant, à terme, à l'affaiblissement des syndicats.

Cette **Ubérisation** progressive de la société se développe dans une économie mondialisée, et gagne progressivement les consciences des citoyens. Si cette politique de l'ego se poursuit, les générations actuelles et futures devant l'aggravation de leurs conditions d'existence voulue par le capital, n'auront d'autres issue que de s'unir dans un climat devenu difficile, pour stopper cette destruction des conquis obtenus par des générations imprégnées de

# POUR LE CONGRÈS 2023

l DUQUENNE

solidarité de fraternité et de générosité, ce que beaucoup de citoyens ont tendance à oublier.

La situation économique actuelle devient pour beaucoup plus dure, l'inflation revient, avec une particularité : les biens de consommations ne sont plus indexés.

Aucun contrôle des prix : le litre l'essence entre 2,40€ et 1,80€ il y a quelques mois. Les salaires ne sont plus indexés sur l'échelle mobile des temps anciens ; à présent à votre bon cœur messieurs dames. Cette inflation galopante que nous subissons de nouveau avec force depuis bientôt plus d'un an nous oblige à faire des choix, la baisse de notre pouvoir d'achat s'ajoutant aux difficultés.

Après ces quelques réflexions personnelles, je vais maintenant vous faire part de la situation financière de notre U FR. Passons à l'analyse des comptes pour les exercices 2019/2020/2021.

À noter tout d'abord, que l'on assiste actuellement à un décalage d'exercice qui frôle le N -2 pour certaines de nos sections ; en clair elles règlent l'année en cours les années suivantes, ce qui complique notre comptabilité et rend plus difficiles les prévisions. Je pense que des efforts devraient être faits pour les règlements au plus tard **le 31 décembre** de chaque année.

## NOS EFFECTIFS :

À noter, actuellement **100** sections multiprofessionnelles – **101** en **2020** et **2021** contre **365** sections en **2019** avec un code identifiant dans le système COGETISE ne règlent presque rien à l'UFR., quelques chiffres :

- **En 2019 – 185 FNI et 2102 COTISATIONS**
- **En 2020 – 187 FNI et 1907 COTISATIONS**
- **En 2021 - 181 FNI et 2010 COTISATIONS**

Avant **2013** aucun versement à notre UFR, pour mémoire, COGETISE existe depuis 2007, soit 6 ans sans cotisation.

Quelques chiffres nous concernant plus particulièrement nous avons **33** sections contre **34** en 2019 **supérieures à 20 adhérents** pour les montants suivants :

- **En 2019-2234 FNI et 22099 cotisations (145279, 48 €)**
- **En 2020 -1975 FNI et 20.517 cotisations (133762, 18 €)**
- **En 2021 – 1883 FNI et 18051 cotisations exercice non clos (117.848, 75 €)**
- Les sections inférieures à **20 adhérents** s'élèvent à **44** sections dont le détail a fait l'objet d'un tableau dans l'envoi du courrier Congrès.

Le glissement de nos effectifs vers les structures multiprofessionnelles ne nous permet pas un développement de nos UFR ni, surtout, de connaître le chiffre exact de nos adhérents dans ces structures au financement particulier dans COGETISE, tant en ce qui concerne les FNI que les 11 cotisations, comme cité plus haut.

Analysons à l'aide de tableaux en projection, année par année, les tendances d'exploitation sur les différents postes.

## TABLEAU 1 EN PROJECTION

Ce tableau permet de constater tout d'abord le ratio des cotisations sur les FNI. qui s'établit en Taux moyen (T.M.) à **6,26 €** sur les trois années passées. Le taux de la cotisation ressort en T.M. **6,60€** . Ces taux étaient supérieurs lors de notre congrès 2019.

Ils témoignent d'une assez bonne conscience syndicale, avec cependant une légère baisse des taux FNI et des cotisations sur les trois exercices par quelques sections importantes.

Ce tableau permet également d'avoir un aperçu des taux de versement à COGETISE, environ **9,30€** du taux moyen de la cotisation du syndiqué, et du nombre de nos adhérents par le versement des FNI.

Si on tient compte du montant de la cotisation moyenne annuelle, qui s'établit sur trois ans dans une fourchette de **9,30 €** contre **8,61€** en hausse sensible, ce chiffre permet de constater que les ressources moyennes de l'ensemble de nos syndiqués sur la base de 1 % définie lors de notre précédent congrès se situe à environ **930,00 €** par mois de pensions.

Cette base est pour certains d'entre nous, bien en dessous de la réalité, ce qui signifie que le **1 %** des ressources n'est pas encore au rendez-vous, il représente entre **0,60 %** à **0,65 %** chiffre sensiblement identique lors de notre Congrès de 2019, en taux moyen sur l'ensemble de nos adhérents.

Il faut dire que la décision du **51ème Congrès** donnant la même représentativité aux retraités qu'aux actifs devrait nous permettre une certaine amélioration dans les années à venir. Tout en sachant que parvenir à **1 %** n'est pas chose facile dans la conjoncture économique actuelle qui a vu depuis 6 ans le blocage de nos pensions, voire une réduction décidée par un **Medef** de combat en parfaite osmose avec nos gouvernants soi-disant socialistes, à cette époque. Cette politique économique actuelle est tout de même assez surprenante au vu des réserves importantes dans les institutions complémentaires ARRCO-AGIRC.

Tout cela est en liaison avec le projet de retraite par point ➡

voulue par Macron, qui vise à réduire considérablement les pensions des futurs retraités.

Suivant les vœux du capital, via le Medef, les 600 milliards des fonds sociaux sur les marchés financiers obtenu par la France auprès de la BCE. sont ajoutés aux dettes. À quand un défaut ? .

La feuille de paie sans cotisation sociale avance progressivement, non seulement la protection sociale est détruite, mais les salariés paient de l'impôt sur ces sommes socialisées. (cité plus haut)

## TABLEAU 2 EN PROJECTION

Ce tableau nous donne l'évolution de nos forces depuis **33 ans** concernant les FNI. Nous étions **5107 en 1986**, et nous sommes en moyenne pondérée sur les trois années écoulées à **2372** adhérents soit une perte globale de **2735** adhérents. La perte entre nos deux congrès est de **364** ou **13,30 %**, contre **256** syndiqués au congrès **2019**. Pour mémoire nous en avions perdu **124** lors de notre congrès de **2013** qui représentait **3,84 %**. La chute se poursuit année par année. L'on peut estimer la perte financière globale à **150000,00 €** pour la CGT. sur les **3 ans écoulés**, dont environ **30000,00 €** pour notre UFR., et 20000, 00 € pour notre Fédération.

Ces résultats sont incontestablement catastrophiques pour le monde que nous représentons, ils témoignent, depuis **2013** que la continuité syndicale ne fonctionne absolument pas.

Chacun d'entre nous est concerné et nous devons mener avec un peu plus de vigueur que durant les trois années écoulées, des actions envers nos camarades actifs pour inverser cette tendance, à garder les retraités dans les syndicats d'actifs, ce qui nous appauvrit d'année en année, il ne suffit pas d'en parler avec beaucoup plus de vigueur que durant les trois années écoulées. Il ne suffit pas d'en parler à chaque congrès et de faire un constat.

Nous devons intervenir fermement auprès de nos camarades en activité pour inverser nos effectifs et ceux de notre UCR. sous peine de voir disparaître là nos effectifs et ceux de notre UCR. avec le risque de disparaître dans quelques années dans les sections multi-professionnelles. Celles-ci ne progressent cependant que très lentement avec un financement très aléatoire.

## TABLEAU 3 EN PROJECTION

Ce tableau vous permet de remarquer la baisse progressive de nos adhérents depuis le congrès de 2019, ce qui confirme le tableau précédent.

## TABLEAU 4 EN PROJECTION

Ce tableau permet de constater l'écart dans les règlements de nos sections avec celles des sections Multi professionnelles. La différence est démonstrative, mais aussi très inquiétante.

## TABLEAU 5 EN PROJECTION

Ce tableau graphique vous donne les versements de **COGETISE** depuis l'origine et vous permet de constater les contractions d'une année sur l'autre. Pour les années 2019-2020-2021, moyenne annuelle **(41927, 04 €)** avec un rendement moyen annuel de **49196, 82 €** sur les **15 ans écoulées**.

## TABLEAU 6 EN PROJECTION

Ce tableau fait apparaître les effets globalisés et la situation sur trois ans du résultat cumulé de gestion pour les années 2019-2020-2021 qui ressort avec un excédent de **12919, 04 €** pour les trois exercices, contre un déficit lors du précédent congrès.

# LES DÉPENSES

Analysons les postes qui suivent :

- Les différentes solidarités, s'élèvent pour trois ans à **4832,10 €**. À noter quelques modifications d'affectation de ce poste en 2015 pour des raisons fiscales.
- Le coût de notre journal *ENSEMBLE* pour 36407, 67€ contre **53142, 49 €** au congrès précédent
- Les frais des réunions de notre Conseil national pour **23421, 89 €** contre **39942, 21€** Les dépenses congrès **2016** avec un solde de **61680,73€** contre **68619, 63 €**
- Les frais de fournitures pour **660, 00 €** contre **1789,50 €**
- Le poste affranchissements pour **720,76€** contre **537, 00€**
- Les Permanences pour **2168, 20 €** contre **4431,70 €**
- Les réunions Secrétariat pour **992,72 €** contre **2377,20 €**
- Le réunions du Bureau pour **4191,13€** contre **2129,22 €**
- Les frais de délégation pour **146,65 €** contre 477,33 €
- Les frais missions réceptions pour **4724, 81 €** contre **2042, 80 €**
- Les frais abonnements pour **298, 00 €** contre **335,00 €**
- L'achat de matériel pour **47, 30 €** contre **2862,90 €**
- Les frais bancaires du compte Agios pour **433,44 €** contre **243,68 €**
- Une charge exceptionnelle de **10, 00 €**
- Abonnements à *Vie Nouvelle* pour **4412,80€** contre **10466,19 €** (dont l'UFR. ne fait plus la boîte aux lettres pour des raisons financières), et ne s'occupe plus que des mouvements des abonnés de nos sections à ntre journal *ENSEMBLE* .
- Des charges exceptionnelles pour **1255,00 €**
- Notre compte de provision pour **60000,00 €** contre **45000,00 €** pour nos congrès, le montant réel étant prélevé sur nos résultats d'exploitation.

**En conclusion :** Le total des DÉPENSES pour les trois exercices s'élève à **205148,20€** contre **269207,52€** avec une provision de **60000,00€** Soit une importante baisse des dépenses de plus de **23 %**.

# LES RECETTES DES TROIS ANNÉES :

- Versements par COGETISE sur notre compte pour **124781,32€** contre **135908,63€** au congrès précédent, soit une baisse de **8,19 %**
- Recette d'exercice N. -1 pour **3568,80€**
- Recettes de notre Journal pour **23623,90€** contre **27911,25€** lié essentiellement à la baisse de nos effectifs.

- Versements de nos sections au titre de solidarité pour **3657,52€** contre **2500,00€**
- Cotisation spéciale congrès pour la fin de cette cotisation de **7585,50€**
- Abonnements à *VIE NOUVELLE* pour **5300,20€** contre 10520,45€, des recettes étant liées à la perte de nos adhérents.
- Remboursements divers de **125,00€**

**En conclusion :** le total des RECETTES pour les trois exercices s'élève à **213642,24€** contre **251949,53€** soit une baisse importante de 15,20 % pour les trois années écoulées.

Pour mémoire, afin d'apprécier les évolutions il faut noter que les déficits successifs cumulés des années 2016-2017-2018. ont été fortement diminués dans les années 2019-2020-2021,
Le résultat est bénéficiaire de **12919,04€**.

À noter toutefois, la dotation aux provisions pour **60000,00€**, pour le financement d'une partie de nos frais de congrès, contre **45000,00€** lors du précédent congrès

## TABLEAU 7

Ce tableau indicatif sur 16 ans de nos DÉPENSES et RECETTES de notre journal *ENSEMBLE* permet de constater qu'il s'autofinance à **71,32 %** sur les 16 ans, contre **80,83 %** il y a trois ans. Ce ratio s'est amélioré depuis le passage à **10€** de la cotisation lors de notre précédent congrès. Il se dégrade lentement en raison de la baisse de nos effectifs. Il faut souligner les économies réalisées grâce aux efforts de bénévolat des camarades membres de la rédaction pour une confection à moindre prix, et plus particulièrement le bon travail de mon camarade Michel BURGUIERE qui fait la mise en page. La charge financière globale représente, sur ces 16 années une somme de plus de **69507,53€** de subvention. La charge financière annuelle pour notre UFR. est de **4344,22€** par an. Si l'on voulait équilibrer les comptes il faudrait passer la cotisation à **12,30€**

## TABLEAU 8

Avant de clore mon rapport je vous communique notre BILAN 2021, par ce dernier tableau qui vous donne, la situation de l'ACTIF et du PASSIF, en raison de la loi du décret N° 2009-1664 du 28 décembre 2009 qui nous fait obligation de produire des comptes certifiés conformes.

### L'on constate à l'actif

- Immobilisations corporelles est a **0**
- Actif circulant des créances pour 1020434,00€ contre **17258,00€**
- Valeurs de placement en parts sociales BFCC pour **191708,00€** contre **187331,00€**
- Compte courant pour **53241,00€** contre **20253,00€**

Il n'y a pas de caisse en espèces.
L'ensemble de ces postes nous donne un ACTIF de **255383,00€** au 31/12/2021, contre **224842,00€** il y a 3 ans au congrès 2019. Soit fin **2021 + 30541,00€** pour **11,96 %**, contre à notre congrès 2019 **–18813,00€** une perte de – 8,24%

### Au passif :

- Fonds propres pour **187835,00€** contre **174916,00€** fin 2018
- Provisions pour Congrès de **60000,00€** contre **45000,00€** fin 2018
- Dettes pour **7548,00€** contre **4720,00€** fin 2018
- Aucun produits d'avance

Tout ceci nous donne un PASSIF identique à l'actif pour **255383,00€** contre **224842,00€**

## TABLEAU 9

Ce tableau indique l'évolution de notre actif et de nos réserves depuis l'année 2010 à la fin 2021. Pour mémoire nos RESERVES actuelles représentent environ 3 ans et 9 mois d'exploitation, Congrès Inclus.

## TABLEAU 10

Ce tableau représente notre ACTIF et nos RESERVES sous une autre présentation.

Voilà chers camarades, les comptes des trois années écoulées, je vous confirme la bonne santé financière de notre UFR-FILPAC fin 2021, et vous remercie de votre patience et de votre attention, vous avez la parole sur les comptes qui vous été proposés. ■ **L.D.**

Montreuil, le 27/11/2022

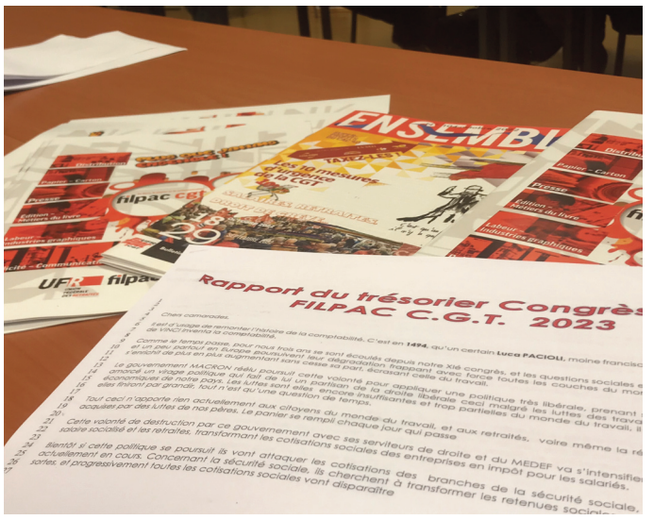

# Compte rendu de la réunion d

## 22-23 novem

Par Serge A

Présents à Montreuil : Daniel MULLER, Jean JOUSSEAUME, Serge AUDONNET, Jean-Pierre GHIOTTO, José NUEVO, Guy DELMAS, Jean Pierre ALBERT, Lionel DUQUENNE, Gérard RICHAUD, Alain RABIN, Xavier HIRSCH, Michel BURGUIERE, Jean LEBON.

En visioconférence : Yves LASNIER, Jean-Luc VALEGEAS, Bernard MARGRAS, Bernard MIR (invité),

Excusés : Christian URVOY, Jean Pierre MARQUÉ, Hubert STRAUEL, Yan VOLANT, Christian FRANÇOIS, Michel TECHE, Patrick VARIN, Daniel LELLOUCHE.

**Daniel MULLER assure la présidence de la séance**

**22/11/2022**

### RAPPORT INTRODUCTIF

présenté par Jean JOUSSEAUME :

Certes la feuille de route de Macron était connue. Lors de son précédent mandat, marqué du sceau de la destruction des fondements de la république sociale de l'après-guerre, du Conseil national de la Résistance, avait déjà laissé un goût de cendres.
Mais Macron, qui ne retient aucune leçon s'entête et opte pour le passage en force de ses réformes. À l'Assemblée nationale, le gouvernement dégaine à tout-va le fameux couperet qu'est le 49-3. Ce coup de force constitutionnel est parfaitement légal ; mais ce recours est symptomatique d'un pouvoir qui, se sachant minoritaire, cherche à montrer ses muscles.

Il n'y a pas d'alternative à la fuite en avant néolibérale. Qu'importe si elle fait couler le sang et les larmes et viens conforter une extrême droite qui n'en demandait pas tant.

De ce côté-là la France est très loin d'être immunisée. Les dernières récentes manifestations violentes dans plusieurs villes et les opérations politiques de blanchiment de cette extrême droite créent un climat plus qu'inquiétant.

Celle-ci se déploie comme souvent au moment où les urgences sociales cognent aux portes du pouvoir et des puissants. La double opération visant à discréditer les revendications des travailleurs et de la CGT, alors que les profits des grandes entreprises sont au zénith et cette banalisation de l'extrême droite participe de la part des puissants de la même démarche.

Comme en Italie, les forces du grand capital considèrent que l'extrême droite peut être, pour un temps, une bonne roue de secours (dossier Ocean Vicking).

Dans notre pays, le paysage institutionnel ressemble à une vaste tragédie, où des technocrates et des cabinets conseil hors-sol, croient pouvoir diriger un pays comme on gère une entreprise où le droit n'aurait plus cours. Les débats, et surtout les amendements présentés par l'opposition qui auraient pu contribuer à stopper la saignée de la Sécurité sociale, dans le budget PLFSS 2023 ont été balayés d'un revers de manche.

Les salariés, les retraités, qui payent déjà la facture de la fraude fiscale, des aides publiques et des cadeaux fiscaux, des exonérations de cotisations sociales octroyées aux entreprises sans aucune contrepartie, sont les premiers à souffrir des conséquences de cette politique. À ce jeu-là encore une fois, le Rassemblement national risque de ramasser les fruits de la désolation sociale.

Le mépris et l'insolence ne peuvent être une réponse aux problèmes nationaux. À mesure que la crise économique s'aggrave, le sentiment d'impuissance d'hier se transforme peu à peu en colère palpable. Les journées d'action syndicale, les grèves ou encore les mouvements dans les raffineries, entres autres, qui se sont soldés positivement malgré une hostilité de classe, sont autant de signaux que le gouvernement devrait prendre au sérieux.

Le président de la République s'est dit prêt à accorder la retraite à 64 ans au lieu de 65. Enfin, si les syndicats acceptent que ceux qui ont commencé à bosser tôt, bossent plus longtemps.

Droit dans ses bottes, il promeut le grand bond en arrière en s'accrochant à la théorie du ruissellement prônant selon ses propos « la fin de l'abondance ». Une supercherie qui détruit la planète, creuse les inégalités et fertilise le terreau de la haine. Tout est bon pour éviter de parler partage des richesses jusqu'à flatter les bas instincts de l'extrême droite.

Cette impopulaire réforme des retraites est déjà brandie comme l'autre gros chantier de la présidence, alors que les mobilisations de septembre, octobre, novembre et de décembre pour réclamer les augmentations des salaires, des pensions de retraite afin de pouvoir vivre, résonnent favorablement aux oreilles des populations concernées.

Ce gouvernement isolé, pétri de certitude qui ne correspond en aucun cas avec les réalités, manœuvre encore sous les Ors de la République. La question est de savoir pour combien de temps, avant que les horloges ne se détraquent totalement ?
**Mais tout va bien !**

Une mondialisation à bout de souffle, une bataille entre la Chine et les États-Unis pour une souveraineté économique à tout prix : la crise systémique, mise en évidence par la

# du Conseil national de l'UFR

## embre 2022

ge AUDONNET

pandémie du covid-19 et l'invasion de l'Ukraine, couvait déjà depuis bien longtemps sur le site mondial.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle qu'il n'y a que le fracas des armes qui distingue guerre économique et conflits armés.

Ni les instances internationales, ni le commerce mondial ne nous préservent de cette guerre à l'issue toujours incertaine.

Mais un niveau plus positif, témoigne d'une sensibilité récente à ce que veulent en majorité les Français et en particulier toutes les couches populaires qui n'ont aucun intérêt à la guerre, à l'inverse des marchands d'armes et de tous ceux qui ne voient que leurs profits (recensement des guerres par l'ONU).

Le discours de Macron à Rome (G20 des 30 et 31 octobre 2022) illustre cet art impérialiste de classe qui consiste à feindre de défendre la paix quand on crée les conditions de la guerre.

Cette réalité provoque déjà de multiples conséquences économiques sociales, industrielles, énergétiques au niveau international en corrélation avec le niveau national. Elle motive des arbitrages budgétaires en faveur de la défense de l'industrie de l'armement.
Elle fait flamber notre facture énergétique sans pour autant accélérer la transition énergétique rendue impérieuse.

Combiné au dérèglement climatique, ce conflit entraîne encore davantage de personnes, de pays sur la planète en situation de famine ou d'insécurité alimentaire.

Déclenchée dans le contexte inflationniste de la reprise post Covid, la guerre plonge notre pays dans une incertitude qui sert de prétexte à Emmanuel Macron pour accélérer ses réformes.

**La France est à l'euro près**, comme le dit Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie. Les salariés, les retraités sont aux premiers chefs concernés. Mais comme dans d'autres pays d'Europe, les travailleurs revendiquent haut et fort des augmentations de salaires pour compenser l'inflation, soutenir la consommation et financer la protection sociale.

Ce bref constat démontre à l'évidence que rien de ce qui aggrave la situation de la majorité des salariés et des retraités n'est une fatalité.

## Pas de fatalité

Le capitalisme, et plus encore dans sa phase néolibérale, est fondé sur la valorisation de l'intérêt particulier des plus puissants, sous le fallacieux prétexte que l'enrichissement d'une poignée bénéficiera à la collectivité. D'où le refus de taxer les super profits après avoir supprimé l'ISF.

C'est une politique volontairement axée sur la marchandisation généralisée des services, l'accroissement des privilèges, de la fortune et la croissance infinie des profits et des dividendes qui en sont la cause et la finalité. D'où la nécessité de faire partager largement l'analyse des causes de ses difficultés pour faire émerger des solutions attenantes et crédibles pour le plus grand nombre comme le propose notre confédération. *L'intérêt général doit primer sur l'égoïsme des plus riches et de cette cupide bourgeoisie*.

Mais, plus que jamais, le bien vivre dans notre pays implique que soit pris en compte prioritairement l'intérêt général de la population et celui de la planète.

## Les solutions existent

**Des mesures urgentes doivent être prises :**
– Faire face à l'inflation, et particulièrement à la hausse des prix des produits de première nécessité et ceux de l'énergie, exige une augmentation des salaires et des pensions, ce que patronat et gouvernement refusent.

Aux exonérations de cotisations sociales, estimées à 75 milliards d'euros pour 2022, s'ajoute l'évasion fiscale chiffrée à 17 milliards par an, alors que les entreprises françaises bénéficient de modalités d'optimisation fiscale particulièrement favorables. Sous le régime Macron, le nombre de contrôleurs fiscaux a été réduit... Il nous faut exiger des moyens conséquents pour stopper l'évasion fiscale et la suppression des exonérations de cotisations sociales. L'idée d'une taxation des super profits, estimés entre 80 et 90 milliards d'euros, fait son chemin, mais n'en demeure pas moins insuffisante. C'est toute la fiscalité des entreprises qu'il faut réformer. De sorte que la fiscalité se remette au service d'une juste répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail.
– Dans plusieurs pays, les mesures fiscales ont été prises pour taxer les entreprises qui ont profité de la crise sanitaire, celles qui tirent d'énormes profits des conséquences de la guerre en Ukraine sur le prix de l'énergie et des matières premières.

À cette heure, le président Macron s'y refuse toujours et tente de détourner la revendication vers les instances européennes… Mais est-il possible de les contraindre ?

Il ne peut y avoir de lutte efficace contre le dérèglement climatique sans une juste répartition des richesses, la réduction des égalités, l'éradication de la pauvreté.

C'est une des raisons pour lesquelles une juste augmentation des salaires et des retraites fait partie des solutions pour jeter les bases d'une vie meilleure pour toutes et tous.
La multiplication des luttes et les avancées arrachées ces dernières semaines sont un encouragement à renforcer l'activité syndicale au plus près des travailleurs et à la construire.

Mais nous ne pourrons voir émerger des solutions pérennes, sans une multitude d'actions convergentes ➡

massives parcourant le pays du village à la ville, du Parlement à l'Élysée.
**La préparation de notre prochain congrès et son plan de travail pourvoiront à contribuer à cet objectif.**

Le Congrès est un moment essentiel de la vie de notre organisation, il permet de répondre aux obligations statutaires mais aussi de tracer des perspectives pour définir notre stratégie et notre démarche syndicale pour les trois années à venir. Il nous offre également l'opportunité de confronter nos contradictions, nos divergences et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Le congrès, comme tous les congrès des organisations de la CGT, est un moment démocratique. Il permet de renouveler les directions, mais aussi et surtout de faire le point sur la mise en œuvre des orientations, de réfléchir, de décider ensemble de nos résolutions pour les trois prochaines années. Le Congrès de notre UFR Filpac CGT est avant tout le congrès de l'ensemble des sections syndicales de retraités de la FILPAC CGT.

Pour une CGT en phase avec la réalité du monde du travail, de ce que vivent les syndiqués retraités , il est primordial que sa préparation se fasse par et avec les syndiqués, dans le contexte économique et social dans lequel il se déroule. Cela nécessite de notre part la mise en place d'un plan de travail de proximité planifié régionalement comme le Filpac Tour pour aller à la rencontre de nos sections syndicales et des syndiqués retraités.

C'est pourquoi le bureau a rédigé une feuille de route, document qui interroge les syndiqués retraités de notre UFR. Les thèmes de cette feuille de route poussent à la réflexion sur notre syndicalisme retraité, de sa nécessité dans un monde complexe et en perpétuelle évolution :

- Comment prendre en compte l'ensemble de nos syndiqués, l'ensemble des retraités, pour faire que notre action syndicale retraité soit le lieu de mise en commun ?
- Comment mieux intégrer dans nos pratiques syndicales, ses exigences ?
- Comment élever et élargir le rapport de force pour faire aboutir les revendications des retraités ? Le renforcement de notre UFR ? La continuité syndicale ? L'avenir et le renouvellement des militants de notre UFR, des sections syndicales ?
- Comment être plus encore ce syndicalisme de transformation sociale pour donner une réelle perspective ?

Cette feuille de route soumise à ce jour au membre du Conseil national, a pour objectif de mettre en débat et plus spécifiquement pour les retraités, les questions que la CGT se pose et inviter les sections syndicales de retraités FILPAC à informer les syndiqués, à proposer et à agir pour une UFR-FILPAC offensive, en capacité de gagner au progrès social.

***

## DEBAT

Jean LEBON tient à informer de la forte baisse des adhérents de la SURL. Il indique que ceux de 60 ans restent au SGL. À ce jour, pour 2022, 117 adhérents ont repris leur carte et 61 ne l'ont pas encore fait. Ainsi s'ils reprennent tous, il y aura au maximum 178 adhérents (pour mémoire 231 jusqu'en 2021).

**Lionel DUQUENNE** constate que plus de 80 retraités sont restés au SGL ou au SIP.

Après que **Xavier HIRSCH** ait rappelé l'historique du SGL composé de sections catégorielles, **Serge AUDONNET** note cependant que les retraités SGL, SIP et Infocom paient leurs cotisations à l'UFR ce qui n'est pas le cas dans certaines sections qui les conservent dans les syndicats d'actifs.

**Jean JOUSSEAUME** insiste sur la présence des retraités quelquefois supérieure à celle des actifs dans les mobilisations de ces derniers mois.

**Dany MULLER** s'interroge sur le syndicalisme et les structures dans lesquelles nous allons évoluer demain. Il rappelle que nous avons du mal à recruter. Il considère que c'est un chapitre que nous aurons à évoquer lors de notre prochain congrès.

**Bernard MARGRAS** évoque la division syndicale et la notion de manifestations "politiques" où la CGT refuse d'appeler.

**Jean-Pierre ALBERT** évoque le congrès de l'Union locale de Sarlat avec une cinquantaine de participants et des débats particulièrement intéressants. Il s'interroge sur la notion de convergence quand il constate qu'il n'y avait plus qu'une seule raffinerie en grève à la fin de conflit.

**Guy DELMAS** pense que l'on souffre du syndicalisme de "boutique". Siéger à l'UD ou dans d'autres structures ou instances c'est très mobilisateur.

**Jean Pierre GHIOTTO** compare USR et UFR. Dans les congrès, les militants des UFR sont très sollicités mais, sur les marchés pour distribuer des tracts, ils ne sont pas là.

**Dany MULLER** dit que l'on arrive au bout d'un système qui doit se régénérer. Comment changer ce qui va mal ? On doit développer le contenu de notre communication.

**Lionel DUQUENNE** indique que l'avenir des structures de la CGT est en marche mais n'est pas abouti. Il y a un manque de formation idéologique des peuples mais c'est malgré tout à la génération qui vient de prendre le manche dans un monde où l'individualisme domine.

**Jean JOUSSEAUME** se dit inquiet sur l'avenir de l'UFR si les actifs ne prennent pas en charge la continuité syndicale.

**Daniel MULLER** constate que les militants de nos jours n'ont pas la même approche qu'avant.

**Serge AUDONNET** évoque ce que nous appelons la bataille des idées et rappelle que nous l'avons perdue.
Certes pas forcément définitivement mais aujourd'hui, nous sommes en situation de faiblesse et la crédibilité de notre discours est mise à mal face à la propagande adverse, permanente et souvent insidieuse. Le tout dans un contexte

de désindustrialisation qui a fait exploser notre base ouvrière historique.

**Bernard MARGARS** confirme que les gens sont isolés face à une masse d'informations qui disent tout et son contraire.

**Xavier HIRSCH** pense que nous avons une vision assez pessimiste de la lutte syndicale. D'autres formes de lutte peuvent surgir avec les jeunes. Il évoque également les gilets jaunes qui amènent discussion mais qui constituent cependant une forme de lutte.

**Jean JOUSSEAUME** évoque le sens du travail chez les jeunes. Il parle de la notion de proximité et des luttes qui ont pu être menées grâce à cela. Enfin, il constate que les jeunes sont au premier plan des luttes sur tout ce qui tourne autour de l'environnement.

**Le XII^e^ Congrès de notre UFR aura lieu : 22 au 26 mai 2023**

**Jean-Pierre GHIOTTO** donne lecture du rapport d'activité de l'UFR. Ce document est à retrouver dans le numéro 105 de notre journal *Ensemble*.

Un débat s'instaure sur notre revendication de bulletin de pension. **Lionel DUQUENNE** considère que cette anomalie devait être portée devant les tribunaux via l'UCR. Il suggère par exemple le Conseil d'État.

**Jean LEBON** fait part des prestations proposées par l'action sociale de l'ARRCO concernant notamment les déplacements avec la possibilité d'acheter des chèques transport à des coûts très faibles ou d'avoir des aides à domicile (à découvrir sur le site de l'Arrco).

**Lionel DUQUENNE** commente brièvement le rapport financier qu'il a établi avec notamment des comparatifs entre deux congrès (2016/2019-2019/2022). Ces documents sont à retrouver dans le numéro 105 de notre journal *Ensemble*.

Suite à la proposition de **Jean-Pierre ALBERT,** il est convenu que nous inviterons Jean-Marc SEGUREL, président de l'association de lutte contre les effets de l'Amiante mais aussi toutes les formes de maladies dues au travail (CERADER 24) à intervenir lors de notre congrès.

## 23/11/2022

Cette seconde séance se tient en la présence de **Carlos TUNON**, nouveau secrétaire général de la FILPAC. Issu du syndicat de chez Canson (fabricant de papier reconnu mondialement), il a été responsable de la partie papier/carton lorsque **Patrick BAURET** était secrétaire général de la fédération.

**Daniel MULLER** lit le projet de feuille de route de notre XII^e^ Congrès. Ce document est à retrouver dans le numéro 105 de notre journal *Ensemble*.

Puis, il propose d'avoir des contacts avec la Fédé pour la mise en œuvre de notre plan de travail et d'établir des référents au plan régional.

Concernant le congrès, il propose que nous puissions proposer à des camarades issus de sections n'ayant pas la possibilité d'élus mandatés de participer malgré tout au congrès.

Enfin il rappelle l'existence de notre document sur la continuité syndicale.

**Carlos TUNON** informe que nous sommes à la veille d'un énorme renouvellement de salariés dans toutes les branches. D'ici 5 ans, il y aura 30 à 40 % de remplacements à effectuer (presse, papeteries, cartonnage, etc.). Il informe du projet de tour de France de rencontres des syndicats (suite du Filpac tour).

Concernant les référents régionaux , le Conseil a établi la liste suivante (non exhaustive) :
**Est** : MULLER, TECHE
**Île-de-France :** GJIOTTO, BURGUIERE, DUQUENNE
**Hauts-de-France :** RABIN
**Normandie :** VARIN
**Bretagne :** JOUSSEAUME
**Pays de Loire :** LELLOUCHE
**Nouvelle Aquitaine :** AUDONNET, BERNARD, VALEGEAS, DELMAS, ALBERT
**Occitanie :** MARGRAS, COMBEBIAC
**Provence-Alpes-Côte d'azur :** RICHAUD
**Auvergne Rhône-Alpes :** ?
**Bourgogne-Franche-Comté :** un camarade de la section de Chaumont
**Val de Loire/Centre :** SICAULT
**Corse :** ?

**Jean-Pierre GHIOTTO** évoque à nouveau les difficultés que peuvent rencontrer certains camarades qui sont dans les plans de départ actuels face à des risques de changements de législation. Il rappelle le syndicat des “50/60” qui avait été initié par le SGL à l'époque avec un intérêt des adhérents jusqu'à la résolution de leurs problèmes. C'est fragile, car après, les adhérents ont tendance à disparaître. Faut-il nous aussi créer une structure d'accueil ? La SURL peut se proposer d'être cette structure.

**Jean LEBON** évoque la problématique des attestations de paiement des cotisations réclamées par les adhérents à la SURL car elles ne sont plus envoyées sauf sur demande express d'un camarade en cas de contrôle fiscal.

**Lionel DUQUENNE** : il est inutile de travailler pour rien, cette attestation n'étant plus obligatoire.

**Carlos TUNON** pense que les camarades ont besoin de connaître le montant de leur versement.

**Guy DELMAS** a préparé un projet de lettre à l'UCR, qui émanerait du Comité Régional Aquitaine proposant, après discussion avec les membres du CRA et proposition d'un avocat en mesure de mener cette affaire, la mise en œuvre d'une action juridique au niveau national à propos du bulletin de pension.

Il informe également de la préparation des 30 ans de la lutte victorieuse de Tartas (2024) en collaboration avec ➡

l'UL de Tartas et l'invitation de Philippe MARTINEZ et Marie BUISSON à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'UL de Tartas.
Le Conseil passe ensuite en revue une liste de camarades du CN qui seront présents au Congrès. Seuls figurent dans cette liste non exhaustive ceux qui ont fait connaître leur décision.
**Se représentent et seront présents au Congrès :**
ALBERT, AUDONNET, BURGUIERE, DELMAS, DUQUENNE, GHIOTTO, HIRSCH, JOUSSEAUME, LASNIER, MELON, MULLER, NUEVO, RABIN, RICHAUD.
**Ne se représente pas mais sera présent au congrès :**
MARGRAS
**Se représente mais ne sera pas au congrès :**
Jean LEBON
Christian FRANÇOIS, président de la commission de contrôle financier, a fait savoir qu'il ne se représentera pas à ce poste.
**Enfin deux camarades feront acte de candidature au CN :**
Patrick MIR (remplacement de Bernard MARGRAS) et Patrick VOISIN (remplacement de Patrick VARIN). ■ **S.A.**

Michel Burguière

Il était du n° 1 de « Ensemble », il termine sur le n° 105, journal spécial congrès de notre UFR Filpac.

Comme il est dit dans le Maitron, en 1994 il lança, avec Jean Massé et André Devriendt, le magazine « Ensemble », le bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication, puis il l'anima seul à partir de 2002.

Il a été la cheville ouvrière de notre journal, dans le comité de rédaction, puis comme rédacteur en chef, mais pas seulement, surfant avec talent sur les vagues des évolutions technologiques, il adapta la fabrication du journal aux nouveaux concepts qui s'imposaient.

Son passage à l'Association de formation permanente des personnels de l'imprimerie (AFPPI) de 1981 à 1992 explique en partie sa capacité d'adaptation aux nouveautés technologiques. Il faut dire que, de 1976 à 1980, le début de la formation professionnelle des clicheurs lui fut confié, et il réussit à les faire devenir photograveurs, son métier quand il entra dans la vie professionnelle en 1955, après un apprentissage chez Sirius dès 1951.
La photogravure, c'était le maniement des films, des bans photographiques, des trames, des masques, des insoleuses, des cutters et des ciseaux, de la surface sensible à la lumière, des lumières rouges dans les labos, la copie des films et des plaques d'impression.
La fabrication assistée par ordinateur, en presse on l'appelle PAO, vient modifier tous les processus de réalisation du journal. Qu'à cela ne tienne, Michel enfourcha le logiciel de mise en page Xpress, qu'il finit par dompter, et il continua d'assurer pendant de nombreuses années le montage des pages, leurs mises en page et leurs maquettes.
Comme nous l'avions signalé dans le centième numéro de « Ensemble », il est passé du plomb à l'intégration numérique des textes et des images dans un unique fichier informatique qu'il expédie ensuite via Internet à l'imprimeur.

C'est vrai qu'il avait maté le numérique, cependant, de temps en temps, la bête renâclait et jouait à Michel quelques tours pendables qui le plongeaient dans de profonds désarrois. Non seulement la copie, les textes promis n'arrivaient pas, mais l'électronique faisait des siennes et venait rajouter aux difficultés pour sortir le journal dans les délais. Quand ce n'était pas la technique, c'était le routage ou les services postaux qui venaient compliquer l'acheminement du journal chez nos adhérents.

Malgré tout, au bout du compte, le journal paraissait : contrat respecté.

Le Conseil national, les conseils nationaux qui se sont succédé, congrès après congrès, les adhérents, les camarades, tous te remercient, Michel, pour ta ténacité, ton opiniâtreté à faire que, quoi qu'il arrive, « Ensemble » soit dans les boîtes.
Merci pour ton engagement sans faille, pour ta ténacité. D'autres « Ensemble » viendront, mais tu n'auras que le plaisir et le bonheur de les lire sans avoir le stress lié à leur fabrication et à leur parution. Tu nous as montré la voie, encore merci, camarade Michel.

Vas-tu devenir un lecteur lambda du journal que tu as contribué à créer ?
Certes non ! n'oublie pas que tu es membre du bureau de notre UFR et qu'à ce titre tu participes à notre comité de rédaction.

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 21

# PATRIMOINE ET RICHESSE, VECTEURS D'INÉGALITÉS EN FRANCE

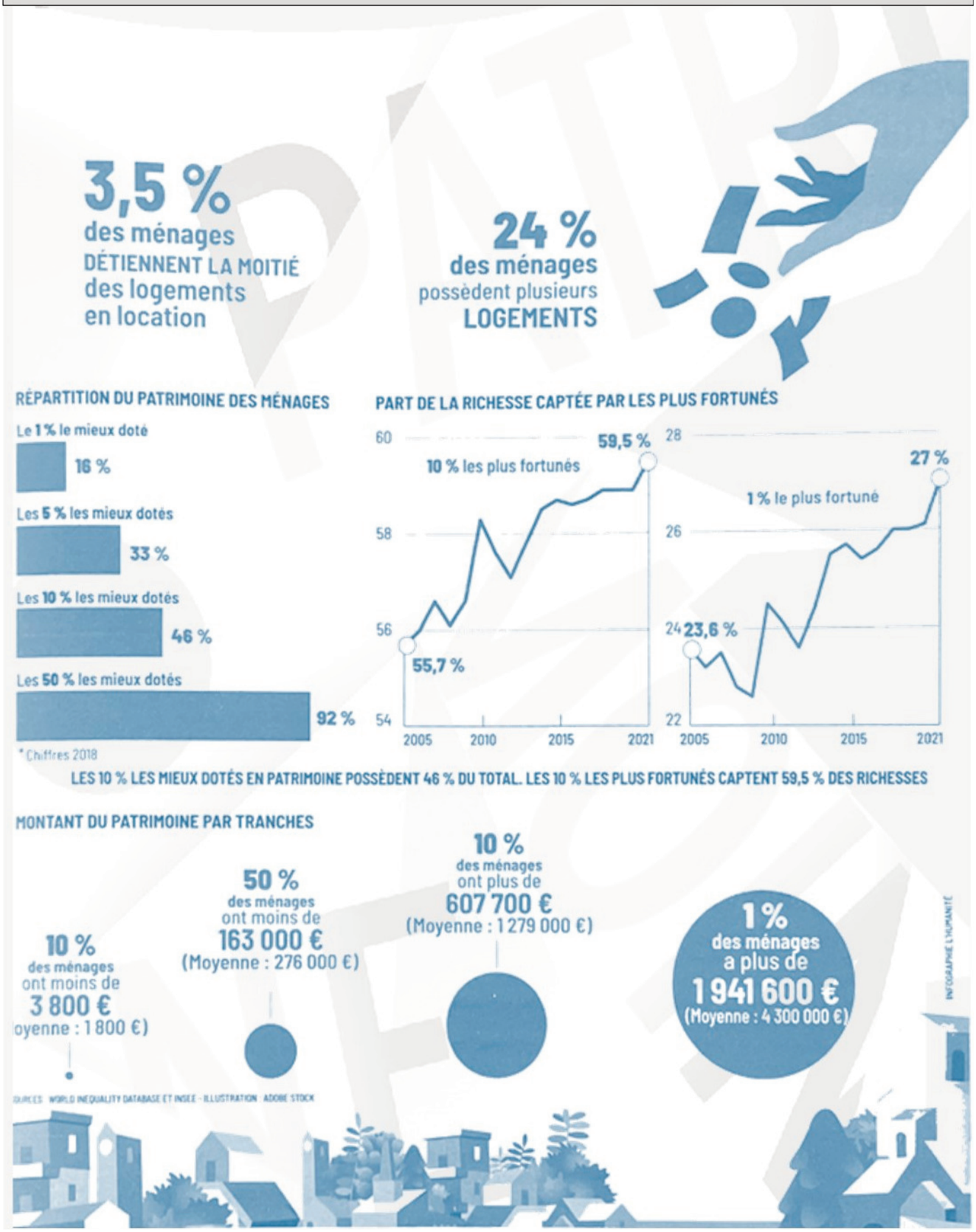

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 22

# Agirc-Arrco

# Un régime à reconquérir

Avec plus de 80 milliards d'euros de prestations versées chaque année, près de 70 milliards d'euros de réserves, le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco des salariés du secteur privé est un acteur essentiel de la protection sociale de notre pays. Gouvernement et patronat veulent en faire le modèle d'un futur régime universel de retraite pour tous. Attention danger !

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les organisations syndicales et patronales. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. Ainsi, 25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 13,7 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire représentant une part non négligeable de leurs revenus (entre 30 % et 60 % du montant total de leur retraite). On comprend mieux pourquoi les retraités et leurs syndicats sont attentifs et restent mobilisés depuis des mois sur le fonctionnement actuel et sur l'avenir de cet organisme paritaire.

## Des sous-revalorisations en cascade

Au moment où l'inflation impacte lourdement le niveau de vie des retraités, le Medef n'a eu de cesse de fragiliser le rendement des points. Pour l'Arrco (salariés non-cadres), le rendement du point (qui détermine le montant de la retraite) est passé entre 1990 et 2019, de 9,58 % à 5,81 % ; celui de l'Agirc (salariés cadres), de 9,82 % à 5,81 %. Depuis 2011, la pension moyenne des salariés non-cadres a diminué de 8,4 %. et celle des cadres, de 17,9 %. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), le rendement des retraites complémentaires a baissé de 41 % en trente ans ! Si, tout comme celle de 4 % des régimes de base, la revalorisation de 5,12 % au 1er novembre est à mettre à l'actif des mobilisations des retraités et de la Cgt, elle ne compense ni le retard pris ni le montant de l'inflation. Pourtant, les réserves colossales du régime mais aussi les excédents d'exploitation dégagés (2,6 milliards en 2021) permettraient de donner aux retraités ce qui leur revient.

## Une gestion à réorienter

Les 70 milliards de réserves du régime – et leurs intérêts accumulés – ne sont pas perdus pour tout le monde. Si personne ne conteste la constitution de nécessaires réserves de précaution, les gestionnaires actuels, sous la tutelle du Medef, jouent dangereusement avec l'argent des cotisations sociales : au lieu de les affecter à la couverture des besoins et à la revalorisation des pensions, ils le placent en actions et obligations sur les marchés financiers en Europe ou aux États-Unis. Entre autres placements, citons Total Énergies, Exxon, Ferrari, Renault, Volkswagen… ou encore le groupe d'ehpad privé Korian.
Outre les risques financiers inhérents à ce type de placements boursiers, on a fait mieux en matière de placements

vertueux. N'en déplaise au président actuel de l'Agirc-Arrco Didier Weckner, par ailleurs président d'AXA Partners, société spécialisée dans les placements financiers, pour qui *« les réserves sont gérées de façon socialement responsable dans le respect des impératifs de rentabilité, de sécurité, de liquidités et de performance de fonds »*.

**S'il le dit !**

Pour sa part, la Cgt exige que le pilotage et l'équilibre financier ne se fassent plus sur les marchés financiers, au détriment de la garantie et de l'amélioration des droits des actifs et des retraités. Ces dizaines de milliards de réserves pourraient être utilisées non pas pour spéculer mais, par exemple, pour investir dans l'aide au développement d'entreprises, de la recherche, de la formation… sources d'emplois qualifiés et biens rémunérés.

Les mobilisations du 6 octobre dernier et du 6 décembre à venir, autour de la revalorisation des retraites du régime complémentaire, font écho au projet de réforme des retraites en cours

## Cheval de Troie de la réforme

La seule boussole du gouvernement est de réduire les 6 milliards de la dépense publique consacrés à la retraite (passer de 14 % à 12 % du PIB) pour entrer dans les « normes » de Commission européenne. Touche par touche, comme il l'a d'ailleurs fait en adossant les régimes spéciaux au régime général de Sécurité sociale, après avoir unifié les deux régimes (Arrco et Agirc) en 2019, le gouvernement ne renonce pas à l'idée d'un régime universel par points sur le modèle de l'Agirc-Arrco. Sous la pression du patronat, il a déjà transféré à l'Urssaf (donc à l'État) le recouvrement des cotisations du régime complémentaire. Cette mesure, contre laquelle tous les syndicats se sont élevés, entraînera des suppressions d'emplois pour les salariés de l'Agirc-Arrco. Mais, au-delà, en récupérant les fonds, le gouvernement aura la main sur leur redistribution. Il pose une nouvelle pierre sur le mur de sa réforme vers un seul système de retraite. Sur le long terme l'objectif est de rapprocher l'Agirc-Arrco de la Cnav et d'instaurer trois niveaux de retraite pour tout le monde : un régime de base par points (Cnav et Arrco), un régime additionnel par capitalisation et un régime assurantiel privé. L'enjeu est de taille. il concerne tout le monde, salariés et retraités. ■

## Travailleurs locaux d'un côté, travailleurs immigrés de l'autre

*« Les travailleurs migrants font partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays et ils ne doivent être ni ignorés, ni méprisés, ni jetés en fonction des besoins court-termistes du patronat »* s'indigne Céline Verzeletti, secrétaire confédérale CGT

L'adoption du projet de loi aurait pour conséquence de diviser la classe ouvrière, en opposant les travailleurs locaux aux travailleurs immigrés, et plus encore les travailleurs immigrés entre eux.

D'un côté ceux qui peuvent obtenir des titres de séjour plus longs et de l'autre, ceux qui sont condamnés à exercer des métiers soumis aux aléas du « marché du travail », avec des titres de séjour précaires, voire pas de titre de séjour du tout.

Les travailleurs immigrés sont déjà plus nombreux que les non immigrés à travailler à temps partiel, dans des métiers mal rémunérés, et dans des emplois à durée limitée, avec des conditions de travail plus difficiles (contraintes physiques, de rythme, travail répétitif, le week-end ou de nuit, morcellement de la journée de travail…) Parmi eux, les femmes immigrées sont encore plus mal loties.

**Travailler et vivre en France avec un titre de séjour**

Depuis toujours, la CGT revendique pour tous les travailleurs immigrés un titre de séjour de plein droit, comme la circulaire du 28 novembre 2012 le permet, notamment au titre de salarié ou de travailleur temporaire.

Cette circulaire est malheureusement laissée à la discrétion des préfectures, ce qui rend son application différente en fonction de la préfecture qui en a la charge. *« Pour éviter tout arbitraire préfectoral, il faudrait que la délivrance du titre de séjour soit inscrite dans la loi, et basée sur la simple preuve de la relation de travail »* insiste Céline Verzeletti.

**Égalité de traitement pour tous et toutes**

L'égalité de traitement doit être la règle, et ne doit pas être fonction du statut du travailleur (CDI, CDD, Intérimaires) ou de son métier (et notamment d'une liste des métiers en tension), car ces différents critères ajoutent de l'arbitraire, du non droit et de l'inégalité entre les travailleurs immigrés et les travailleurs non immigrés.

Dans la restauration, par exemple, les métiers en cuisine ne sont pas des métiers en tension, car ils sont très majoritairement occupés par des immigrés non déclarés.

À l'inverse, les métiers de salle sont des métiers en tension qui, pour différentes raisons, ne sont pas occupés par les travailleurs immigrés. Pour obtenir un titre de séjour, le travailleur immigré devrait quitter la cuisine, malgré la qualification acquise au fil du temps, pour postuler à un emploi en salle où bien souvent, on va refuser de l'embaucher ?

**Il faut régulariser immédiatement tous les travailleurs sans papiers sur la simple preuve de leur relation de travail.**

*La CGT demande la ratification par la France de la convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990.*

Ensemble.105-161222 Imp.qxp_Ensemble N°77 16/12/2022 19:27 Page 24

# Faites à vos enfants, à vos petits enfants et à nous tous retraités

# le plus beau des cadeaux

UFR FLOC CGT

# Défendons les retraites